



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LAC SAINT-JEAN EST  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

### Séance extraordinaire du 20 juin 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Municipalité de Sainte-Monique tenue à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le 20 juin 2018 à 17h00.

**Présences :** M. Mario Desbiens, maire  
M. Pascal Gauthier, conseiller # 1  
M. Bernard Girard, conseiller #2  
Mme Suzanne Larouche, conseillère # 3  
M. Jacques Vachon, conseiller # 4  
M. Jonathan Boily, conseiller # 5

**Absence :** M. Bruno Boily, conseiller # 6

Il y a quorum à cette séance qui est présidée par M. Mario Desbiens maire. Est également présent M. Mathieu Lapointe, directeur général.

### 1. OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

M. Mario Desbiens souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

#### RÉSOLUTION CM2018-117

Il est proposé par M. Pascal Gauthier, appuyé par M. Bernard Girard et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter, séance tenante, l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture et mot de bienvenue.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adjudication d'une soumission pour la construction du centre communautaire
4. Modification de la date de la séance ordinaire de juillet 2018
5. Autorisation de signature – Ruisseau Jaune
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

### 3- ADJUDICATION D'UNE SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

#### RÉSOLUTION CM2018-118

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Monique a publié un appel d'offres public sur le SEAO et dans le journal Le Quotidien pour la construction d'un nouveau centre communautaire;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions reçues pour la construction du centre communautaire sont au nombre de six et dont le résultat de l'ouverture des soumissions est le suivant :

Construction Technipro	1 477 000 \$
Construction Guy Bonneau	1 563 344 \$
Construction M.G	1 605 752 \$
Construction Unibec	1 646 800 \$
Isofor	1 694 715 \$
Inter-Projet	1 708 891 \$

**CONSIDÉRANT QUE** la conformité des trois soumissions les plus basses par rapport aux exigences du devis a été confirmée suite à l'analyse réalisée par M. Alain Voyer, architecte chez Groupe Conseil Planitech;

**CONSIDÉRANT** la recommandation d'octroyer le contrat à Construction Technipro inc, plus bas soumissionnaire;

**Pour ces motifs**, il est proposé par M. Pascal Gauthier, et appuyé par M. Jacques Vachon et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'adjuger le contrat de construction du nouveau centre communautaire à Construction Technipro inc. au montant de 1 477 000 \$ taxes incluses et options identifiés au devis inclus également.

Il est en outre résolu de financer le projet **d'un montant total estimé de 1 593 800 \$** comme suit :

Règlement d'emprunt 339-17	1 161 358 \$
Fonds de développement des territoires	192 772 \$
Surplus accumulé	150 000 \$
Budget de fonctionnement	89 670\$

#### **4- AUTORISATION DE SIGNATURE – RUISSEAU JAUNE**

##### **RÉSOLUTION CM2018-119**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Monique est propriétaire d'un lot de 14 terrains de villégiature en bordure de la rivière Péribonka;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a lancé un processus de tirage au sort dans le but de vendre lesdits terrains;

**CONSIDÉRANT QU'**un contrat de vente légal devra être signé entre tous les acquéreurs et la municipalité pour officialiser la vente;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Jonathan Boily, appuyé par Mme Suzanne Larouche et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil que soit autorisé M. Mario Desbiens, maire, et Monsieur Mathieu Lapointe, directeur-général, à signer les contrats de vente des 14 terrains de villégiature du « Développement du Ruisseau Jaune ».



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

### 5- MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE JUILLET 2018

#### RÉSOLUTION CM2018-120

Il est proposé par M. Bernard Girard, et appuyé par M. Jonathan Boily et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil de modifier, séance tenante, la date de la séance ordinaire de juillet prévue le 2 juillet au 9 juillet 2018.

#### 5- PÉRIODE DES QUESTIONS

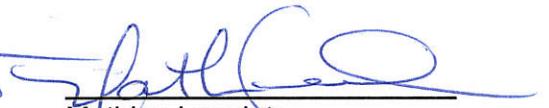
Il n'y a pas de questions qui ont été posées.

#### 6- LEVÉE DE LA SÉANCE

#### RÉSOLUTION CM2018-121

Attendu que tous les sujets à l'ordre du jour sont ont été traités, il est proposé par Mme Suzanne Larouche et résolu unanimement que l'assemblée soit levée. Il est 17h12

  
Mario Desbiens,  
maire

  
Mathieu Lapointe,  
directeur général